



COMMUNIQUE DE PRESSE

22 octobre 2009

SUEZ ENVIRONNEMENT CONSTRUIT UN SECOND PILIER EUROPEEN DANS SON METIER DE L'EAU
- EN PRENANT LE CONTROLE D'AGBAR
- AVEC LE SOUTIEN DE SON PARTENAIRE CRITERIA CAIXACORP
- ET EN CEDANT SIMULTANEMENT SA PARTICIPATION DANS ADESLAS (ACTIVITE SANTE)

SUEZ ENVIRONNEMENT annonce la signature d'un accord préliminaire engageant avec CRITERIA CAIXACORP (CRITERIA) relatif à une transaction globale sur AGUAS DE BARCELONA (AGBAR), la société espagnole leader dans le secteur de l'Eau. SUEZ ENVIRONNEMENT va acquérir le contrôle de l'ensemble des activités Eau et Environnement d'AGBAR pour devenir un spécialiste du secteur, en Espagne, bénéficiant d'une présence internationale sélective, notamment sur des marchés en forte croissance. Cette opération stratégique s'inscrit dans la continuité des relations de confiance entre les deux actionnaires. Elle a le soutien total du management d'AGBAR.

Cette transaction comprend¹ :

- Une offre publique de retrait financée en numéraire et lancée par AGBAR sur ses propres actions, à un prix de 20 euros² par action pour un montant maximum de 299 millions d'euros³. Les actions acquises à l'occasion de cette offre publique de retrait seront ensuite annulées.
- L'acquisition par SUEZ ENVIRONNEMENT d'actions AGBAR détenues par CRITERIA, à un prix de 20 euros¹ par action pour atteindre une participation finale dans AGBAR de 75 %⁴, soit un montant total de 647 millions d'euros⁵.
- La cession simultanée à CRITERIA des 54,8 % détenus par AGBAR dans ADESLAS pour un montant de 687 millions d'euros.
- Parallèlement, CRITERIA prendra le contrôle total d'ADESLAS via l'acquisition supplémentaire des 45 % détenus par MALAKOFF MEDERIC.

Cette opération procède d'une logique industrielle et stratégique forte pour SUEZ ENVIRONNEMENT. Elle lui permet de renforcer son positionnement sur des marchés attractifs de l'eau et d'obtenir le contrôle du portefeuille unique d'actifs d'AGBAR, bien équilibré entre activités régulées et activités non régulées.

Commentant cette opération, Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT, a déclaré :

« Il s'agit d'une opération stratégique majeure pour SUEZ ENVIRONNEMENT qui construit ainsi son second pilier européen dans l'eau et renforce ses positions au grand International. La prise de contrôle amicale d'AGBAR, désormais un pure player comptant 12 millions de clients en Espagne, comparable à Lyonnaise des Eaux en France, va nous permettre de renforcer notre leadership en Espagne, avec le soutien de notre partenaire historique CRITERIA CAIXACORP qui reste actionnaire de long terme à nos côtés. Cette opération nous permet d'acquérir des positions de premier plan au grand International, complémentaires à celles de SUEZ ENVIRONNEMENT sur des marchés clés tels que le Royaume-Uni, le Chili, le Mexique, la Chine ou encore l'Algérie. Nous allons développer nos complémentarités géographiques et commerciales et nos savoirs-faire respectifs notamment dans le domaine de l'innovation, en nous appuyant sur l'actuelle équipe de management d'AGBAR qui a développé l'entreprise avec un grand succès ».

AGBAR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'eau et est positionné sur des marchés porteurs, avec des positions de leader en Espagne et au Chili, et une présence sélective au Royaume-Uni, au Mexique, en Algérie et en Chine. La Société a un historique de forte croissance de son chiffre d'affaires dans l'Eau et

¹ Inter-conditionnalité de la cession d'ADESLAS et de la prise de contrôle des activités Eau et Environnement d'AGBAR. Ces deux transactions étant conditionnées par la réalisation effective de l'offre publique de retrait.

² Sous réserve d'absence d'acompte et de dividende final au titre du résultat 2009. Offre publique de retrait portant sur les 10 % non détenus, directement ou indirectement, par SUEZ ENVIRONNEMENT et CRITERIA CAIXACORP.

³ Sous base d'un succès total de l'offre publique de retrait.

⁴ Directement ou indirectement via HISUSA. Le nombre d'actions vendues par CRITERIA à SUEZ ENVIRONNEMENT sera ajusté en fonction du taux de réussite de l'offre publique de retrait.

⁵ Acquisition d'actions d'AGBAR directement détenues par CRITERIA et d'actions HISUSA à un prix équivalent à 20,0 €/action. sur la base d'un taux de réponse théorique de 0% à l'offre de retrait, le montant total versé à CRITERIA serait de 871 millions d'euros et sans débours au niveau d'AGBAR.



l'Environnement (+9,0 % par an entre 2006 et 2008) et d'amélioration régulière de sa marge d'EBITDA qui s'établit à 28,1 % en 2008.

Les atouts combinés d'AGBAR et de SUEZ ENVIRONNEMENT vont permettre d'accélérer le développement du Groupe, notamment en termes de renforcement des positions sur des marchés en croissance en Espagne et à l'étranger, de mise en commun des forces commerciales et opérationnelles, de partage d'expertises technologiques de premier plan notamment dans le domaine des infrastructures de traitement d'eau ou de dessalement, de R&D et d'accent porté sur le développement durable.

Cette opération générera des synergies directes. SUEZ ENVIRONNEMENT anticipe entre 20 et 30 millions d'euros¹ d'économies annuelles sur son EBITDA. Elle générera également 15 millions d'euros d'optimisations fiscales et financières².

Cette opération est créatrice de valeur pour les actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT et aura un impact positif à la fois sur l'EBITDA (+10 % par an environ par rapport à l'EBITDA actuel du Groupe, du fait de l'intégration globale et de la réalisation des synergies) et sur le résultat (environ 80 millions d'euros de plus-value nette sur la cession d'ADESLAS en 2010 et effet relatif de l'acquisition d'AGBAR à partir de 2011). Parallèlement, l'opération externalise de la valeur par la cession d'ADESLAS à des multiples favorables. Elle satisfait tous les critères d'investissement de SUEZ ENVIRONNEMENT et sera intégralement financée par la liquidité existante et la génération de cash flow libre du Groupe. A la clôture de l'opération, la dette financière nette consolidée de SUEZ ENVIRONNEMENT devrait augmenter d'environ 1,2 milliard d'euros³, soit une augmentation de 0,25 du ratio dette financière nette/EBITDA de SUEZ ENVIRONNEMENT.

La continuité du partenariat de long terme entre CRITERIA et SUEZ ENVIRONNEMENT contribuera à renforcer les perspectives de développement du Groupe : en conservant une participation minoritaire significative et par la mise en place d'un nouveau pacte d'actionnaires, CRITERIA renouvelle ses engagements vis-à-vis d'AGBAR et sa confiance dans son développement futur.

SUEZ ENVIRONNEMENT et CRITERIA prévoient que le retrait de la cote d'AGBAR sera effectif au premier trimestre 2010 et que l'ensemble de l'opération sera finalisée mi-2010.

L'offre de retrait envisagée sur AGBAR reste soumise à i) un vote favorable des actionnaires d'AGBAR sur les termes de l'offre au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu aux alentours de la fin de cette année et ii) à l'approbation de la documentation d'offre par la CNMV, autorité de marché espagnole. Par ailleurs, l'opération reste soumise à diverses approbations réglementaires et légales et notamment à l'approbation des autorités de concurrence compétentes, aussi bien sur l'acquisition par SUEZ ENVIRONNEMENT du contrôle exclusif d'AGBAR que sur l'acquisition par CRITERIA du contrôle d'ADESLAS, cette dernière opération étant également soumise à l'accord de l'autorité de contrôle des assurances espagnole.

AGBAR

AGBAR est le numéro un du marché de l'eau en Espagne avec une part de marché de 27 %. Il alimente plus de 12 millions de personnes en eau potable (50 % de part de marché du secteur privé) et environ 10 millions de personnes en services d'assainissement (30 % de part de marché du secteur privé). En 2008, le chiffre d'affaires et l'EBITDA d'AGBAR s'élevaient respectivement à 3 108 milliards d'euros et 620 millions d'euros. AGBAR est présent hors d'Espagne sur des marchés régulés (Chili, Royaume-Uni) mais aussi sur des marchés non régulés (tels que Mexique, Colombie, Andorre, Algérie, Chine). Il emploie environ 14 500 personnes. SUEZ ENVIRONNEMENT est actionnaire d'AGBAR depuis 1979.

ADESLAS

Adeslas est le leader de l'assurance santé en Espagne avec une part de marché de 20,4 % du secteur privé et la deuxième société de gestion hospitalière du pays. En 2008, le chiffre d'affaires et l'EBITDA s'élevaient respectivement à 1 337 millions d'euros et 122 millions d'euros.

CRITERIA CAIXA CORP

Criteria CaixaCorp (www.criteria.com) est un groupe d'investissements détenant des participations dans des entreprises financières et industrielles. Son président est Isidre Fainé et son vice-président est Joan Maria Nin. Gonzalo Gortázar occupe le poste de directeur général.

¹ Evaluation interne préliminaire.

² Optimisation financière immédiate. Optimisation fiscale à l'issue de la période d'intégration.

³ Impact total estimé de l'opération, y compris la consolidation totale de la dette nette d'AGBAR à l'issue de l'opération contre 51 % avant l'opération.



L'entreprise a comme actionnaire de référence « la Caixa » et est cotée sur le marché continu de la Bourse Espagnole depuis octobre 2007. Criteria se caractérise par son engagement ferme pour une croissance à l'international et la gestion active de son portefeuille, stimulant ainsi la croissance, le développement et la rentabilité des entreprises dans lesquelles elle détient des participations.

Criteria CaixaCorp détient le plus important portefeuille d'actifs industriels en Espagne en terme de volume total d'actifs bruts, pour un montant total de 19 978 millions d'euros au 30 juin 2009.

Criteria fait, entre autres, partie des indices Ibex35, MSCI Europe (Morgan Stanley Capital International), MSCI Pan Euro, DJ Stoxx 600, FTSEurofirst 300, Dow Jones Sustainability Index et FTSE4Good.

MALAKOFF MEDERIC

Malakoff Médéric est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif. Il est aujourd'hui le leader de la protection sociale paritaire en France. Il exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire et l'assurance des personnes (santé, prévoyance, épargne-retraite, dépendance). Avec ses 6 500 collaborateurs, son ambition est d'optimiser la protection sociale complémentaire de ses clients, entreprises et particuliers, et de contribuer au bien-être de ses assurés et retraités. En 2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros dans ses activités d'assurances et il a versé 13,3 milliards d'euros d'allocations retraite. Malakoff Médéric est le premier groupe de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO (205 000 entreprises clientes, 3,2 millions de cotisants et 2,6 millions de retraités), et le 2ème assureur collectif de personnes (182 000 entreprises clientes et 3 millions de salariés assurés). Il compte plus d'1 million d'assurés à titre individuel. Site Internet : www.malakoffmederic.com

SUEZ ENVIRONNEMENT

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. SUEZ ENVIRONNEMENT (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB) et ses filiales s'engagent au quotidien à relever le défi de la protection des ressources en apportant des solutions innovantes aux industries et à des millions de personnes. SUEZ ENVIRONNEMENT alimente 76 millions de personnes en eau potable, 44 millions de personnes en services d'assainissement et assure la collecte des déchets de 51 millions de personnes. Avec 65 400 collaborateurs, SUEZ ENVIRONNEMENT est le leader mondial exclusivement dédié aux services environnementaux et est présent sur les cinq continents. En 2008, SUEZ ENVIRONNEMENT, filiale détenue à 35,4 % par GDF SUEZ, a réalisé un chiffre d'affaires de 12,4 milliards d'euros.

Avertissement

" La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces éléments prospectifs comprennent les hypothèses sur lesquelles ceux ci reposent, ainsi que des projections financières, des estimations et des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ ENVIRONNEMENT Company sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques ou incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SUEZ ENVIRONNEMENT Company qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres Suez Environnement Company est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur SUEZ ENVIRONNEMENT Company. SUEZ ENVIRONNEMENT Company n'a pas l'obligation et ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations et déclarations prospectives. "

SUEZ ENVIRONNEMENT

Contacts Presse :

Tel : +33 1 58 18 45 94

Contact Analystes / Investisseurs :

Tel : + 33 1 58 18 40 95

Ce communiqué de presse est également disponible sur www.suez-environnement.com